

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN & ARRONDISSEMENT DE BOURG-EN-BRESSE



N° d'ordre : 20221121-10DCC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 21 novembre 2022

L'An deux mille vingt-deux, le lundi vingt et un novembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de communes de la Veyle, légalement convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de GRIEGES sous la présidence de Christophe GREFFET.

COMMUNES	DELEGUES				COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES			
		Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)			Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)
Bey	M. GENTIL		x		Mézériat	G. DUPUIT	x		
	M. GADIOLET (suppléant)	x				N. ROBIN			x
Biziat	G. AGATY	x			Perrex	L. VOLATIER	x		
	C. LEMONON (suppléante)					J.-J. VIGHETTI	x		
Chanoz-Châtenay	O. MORANDAT	x			Pont-de-Veyle	J.-M. MONTANGERAND (suppléant)			
	K. LACROIX (suppléante)					A. ALEXANDRINE	x		
Chaveyriat	G. ROPY	x			Saint André d'Huiriat	L. MICHEL	x		
	G. RONGEAT (suppléante)					V. CONNAULT	x		
Cormoranche-sur-Saône	J. PALLOT		x		Saint Cyr-sur-Menthon	MC. BODILLARD (suppléante)			
	N. LE MOAL (suppléante)	x				J.-L. CAMILLERI	x		
Crottet	J.-P. LHÔTELAIS	x			Saint Genis-sur-Menthon	M.-A BOST	x		
	C. TURCHET	x				B. PELLETIER	x		
Cruzilles-les-Mépillat	M. DANNACHER	x			Saint Jean-sur-Veyle	C. GREFFET	x		
	D. BOYER	x				M. BROCHAND (suppléant)			
Grièges	N. MARMIER (suppléante)				Saint Julien-sur-Veyle	A. RENOUD-LYAT	x		
	A. GREMY	x				R. BROYER (suppléant)			
	T. CHARVET	x			S. REVOL		x		
Laiz	A. SANDRIN	x			Vonnas	L. MAUGE (suppléant)			
	S. SCHAUVING		x			A. GIVORD	x		
	S. MARECHAL GOYON	x				J.-F. CARJOT	x		
				E. DESMARIS		x			
				F. DUBOIS		x			
				J.-L. GIVORD	x				

Envoi de la convocation : 15/11/2022

Affichage de la convocation : 15/11/2022

Nombre de conseillers élus : 32

Nombre de conseillers présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 30

M. Serge REVOL a transmis pouvoir à M. Guillaume AGATY.

A l'unanimité, Monsieur AGATY est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : TOURISME - Vote des tarifs 2023 de la Base de loisirs

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que les tarifs de la Base de loisirs doivent être adoptés pour l'année 2023 pour être applicables au 1^{er} janvier 2023 ;

Considérant que pour les activités de la Base de loisirs, il est prévu les tarifs T

Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20221121-20221121-10DCC-DE
Date de transmission : 01/12/2022
Date de réception préfecture : 01/12/2022

Tarifs camping + locatifs 2023

PERIODES CAMPING

Basse saison camping
29/04/2023 au 16/06/2023
26/08/2023 au 30/09/2023
Haute saison camping
17/06/2023 au 25/08/2023

CAMPING	Basse saison	haute saison
Empl.+ élect.+ 1 véh.	9,10 €	13,00 €
Empl.+ 1 véh.	8,30 €	10,30 €
1 personne	5,80 €	7,20 €
1 enfant	2,50 €	3,65 €
1 véhicule sup.	5,60 €	5,70 €
1 animal domestique	2,90 €	2,90 €
enfant -2 ans	gratuit	gratuit
emplacement cyclo rando	11,70€	16,00€
	1 pers 17,65€	1 pers 21,90€
	2 pers	2 pers
Pêche de nuit 1 personne ou accompagnant	13,90 €	17,00 €
assurance annulation de 1 à 30 jours 25€		

CAMPING FORFAIT SAISON 2023 du 29/04 au 30/09

1 à 2 personnes + 1 véh.	1 245,00 €
1 pers. (+ de 16 ans) sup.	114,00 €
1 enfant (- de 16 ans) sup.	73,00 €
1 véhicule sup.	62,00 €
1 forfait machine à laver	60,00 €
animal domestique	94,00 €

**Carte TOUR OPERATOR + campingwJZER : Campingcard ACSI sur la saison
(empl+ elec+2 pers+chien)**

du 29 avril au 07/07 et du 28/08 au 30/09/2023
17,00 €

PERIODES LOCATIONS hors week-ends spéciaux

Basse saison	29/04/2023 au 17/05/2023 02/09/2023 au 30/09/2023
moyenne saison	18/05/2023 au 07/07/2023 26/08/2023 au 01/09/2023
haute saison	08/07/2023 au 25/08/2023

Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20221121-20221121-10DCC-DE
Date de télétransmission : 01/12/2022
Date de réception préfecture : 01/12/2022

week-ends spéciaux	2 nuits obligatoires	3 nuits obligatoires
pont du 1er mai	29/04 au 01/05	
pont du 8 mai	06/05 au 08/05	
pont de l'Ascension		18/05 au 21/05
pont de la Pentecôte	27/05 au 29/05	
week-ends de juillet	30/06 au 02/07	
	07/07 au 09/07	
COTTAGE	282,00 €	353,00 €
MH Titania	288,00 €	361,00 €
MH IRM	224,00 €	271,00 €
MH PMR	224,00 €	271,00 €
TENTE LODGE CYCLO	136,00 €	204,00 €
TENTE TIPI	136,00 €	204,00 €
LE NID	210,00 €	290,00 €

Hébergements à la semaine			
	basse saison	moyenne saison	haute saison
	29/04 au 17/05	18/05 au 07/07	08/07 au 25/08
	02/09 au 30/09	26/08 au 01/09	
COTTAGE	345,00 €	526,00 €	715,00 €
MH Titania	355,00 €	541,00 €	735,00 €
MH IRM	292,00 €	461,00 €	643,00 €
MH PMR	292,00 €	461,00 €	643,00 €
TENTE TIPI	200,00 €	331,00 €	464,00 €

Réduction -10% sur la deuxième semaine de location consécutive et suivantes

Hébergements à la nuitée hors week-ends spéciaux			
2 jours / 1 nuit arrivée à partir de 16h départ avant 11h			
	basse saison	moyenne saison	haute saison
	29/04 au 17/05	18/05 au 30/06	08/07 au 25/08
	02/09 au 30/09	26/08 au 01/09	
COTTAGE	112,00 €	141,00 €	147,00 €
MH Titania	116,00 €	144,00 €	149,00 €
MH IRM	87,00 €	112,00 €	120,00 €
MH PMR	87,00 €	112,00 €	120,00 €

Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20221121-20221121-10DCC-DE
Date de télétransmission : 01/12/2022
Date de dépôt en préfecture : 01/12/2022

TENTE BIVOUAC	31,00 €	36,00 €	42,00 €
TENTE LODGE CYCLO	55,00 €	68,00 €	79,00 €
TENTE TIPI	55,00 €	68,00 €	79,00 €
LE NID	80,00 €	105,00 €	116,00 €

Hébergements à la nuitée hors week-ends spéciaux			
3 jours / 2 nuits arrivée à partir de 16h départ avant 11h			
	basse saison	moyenne saison	haute saison
	29/04 au 17/05 02/09 au 30/09	18/05 au 30/06 26/08 au 01/09	08/07 au 25/08
COTTAGE	156,00 €	211,00 €	241,00 €
MH Titania	159,00 €	216,00 €	247,00 €
MH IRM	127,00 €	183,00 €	213,00 €
MH PMR	127,00 €	183,00 €	213,00 €

nuit supplémentaire hors week-ends spéciaux			
	basse saison	moyenne saison	haute saison
	29/04 au 17/05 02/09 au 30/09	18/05 au 30/06 02/07 au 07/07 26/08 au 01/09	08/07 au 25/08
COTTAGE	71,00 €	97,00 €	120,00 €
MH Titania	73,00 €	101,00 €	123,00 €
MH IRM	47,00 €	70,00 €	95,00 €
MH PMR	47,00 €	70,00 €	95,00 €
TENTE BIVOUAC	31,00 €	36,00 €	42,00 €
TENTE LODGE CYCLO	55,00 €	68,00 €	79,00 €
TENTE TIPI	55,00 €	68,00 €	79,00 €
LE NID	80,00 €	105,00 €	116,00 €

Assurance annulation locatifs / nuit	3,90 €
offres promotionnelles sur tarifs	
Durant la période de promotion et Tour-opérateurs	de -5% à -30%
Loyer mensuel cottage uniquement : janv, fev, mars, avril, oct, nov, déc	457,00 €

Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20221121-20221121-10DCC-DE
Date de télétransmission : 01/12/2022
Date de réception préfecture : 01/12/2022

DIVERS	
Frais de réservation location et camping	15,00 €
frais reservation emplacement cyclo et tentes bivouac	gratuit
Option ménage	70,00 €
draps jetables DRAPDOUX - 1 personne	7,50 €
draps jetables DRAPDOUX - 2 personnes	9,50 €
Accès internet par Wifi	gratuit
ticket douche (pour les personnes non clientes du camping)	2,35 €
vidange camping-car (pour les personnes non clientes du camping) plein d'eau compris	5,70 €
Electricité : Tarif du kw/ h appliqué uniquement au forfait location hiver	0,18 €

Collecte Taxe de séjour	0,55 €
--------------------------------	--------

Remplacement pour casse - perte - vol	
Clef locatif	7,20 €
Cafetière	23,00 €
Verre	2,10 €
Assiette	3,10 €
Mug	3,10 €
bol	3,10 €
fourchette - couteau - cuillère	2,10 €
Autres ustensiles de cuisine	5,20 €
Broc pichet	4,10 €
Petit plat	7,20 €
Grand Plat	9,30 €
Poêle	15,50 €
Petite casserole	10,30 €
Grandes casserolle	15,50 €
Séchoir extérieur	38,00 €
Mini four	52,00 €
Micro onde	78,00 €
Table plastique	42,00 €
Chaise plastique	16,00 €
Pied de parasol	21,00 €
seau à laver	10,50 €
Pelle / balayette	5,20 €
poubelle	15,50 €
tapis de sol	16,00 €
plat à tarte	10,00 €
recharge extincteur	52,00 €
bain de soleil	37,00 €
plateau service	3,00 €
oreiller	10,00 €
couette	10,00 €

Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20221121-20221121-10DCC-DE
Date de télétransmission : 01/12/2022
Date de réception en préfecture : 01/12/2022

couverture	13,50 €
alèze tissu	17,00 €
grille barbecue	20,00 €
forfait nettoyage linge de lit	4,50 €

autres articles : Paiement à réception de la facture envoyée par la trésorerie après remplacement à l'équivalent de l'objet

Tarifs Base de Loisirs 2023

ENTREES A LA JOURNEE	
Entrée ADULTE (14 ans et +)	4,10 €
Entrée ENFANT (3 à -14 ans)	2,50 €
Entrée ENFANT -3 ans	- €
Entrée personne handicapée +véhicule	2,10 €
Entrée Sénior + 70 ans	1,30 €
Entrée véhicule + 1 à 5 personnes	27,00 €
Entrée Animal	4,30 €
Entrée adulte après 17h30	2,50 €
Entrée enfant après 17h30	1,40 €
Gratuit Abonnement adultes	0,00 €
Gratuit abonnement enfants	0,00 €
Gratuit	0,00 €
Abonnement 10 entrées adultes (valable 2 saisons)	35,00 €
Abonnement 10 entrées enfants (valable 2 saisons)	21,00 €
Tarif groupe + 14 ans (Groupe = ALSH, Colonie, Associations, Comité d'entreprise)	3,50 €
Tarif groupe - 14 ans (Groupe = ALSH, Colonie, Associations, Comité d'entreprise En groupe les - de 6 ans payent (les CLSH sollicitent les maitres nageurs))	2,10 €

Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20221121-20221121-10DCC-DE
Date de télétransmission : 01/12/2022
Date de réception préfecture : 01/12/2022

CARTES SAISON	
Pass été adulte (+ 14 ans) - réservés aux résidents de la communauté de communes	27,00 €
Pass été enfant (3 à - 14 ans) - réservés aux résidents de la communauté de communes	7,00 €
Création du pass été adulte et enfant	3,00 €
Renouvellement de la carte du pass été adulte et enfant	0,00 €
Pass été véhicules pêcheurs - Pass véhicule vendu aussi aux pêcheurs extérieurs à la com.com.	41,00 €
Pass hiver véhicules pêcheurs - Pass véhicule vendu aussi aux pêcheurs extérieurs à la com.com. Valable pour un seul véhicule par domicile	10,00 €
Pass été adulte (+ 16 ans) - hors communauté de communes	61,00 €
Pass été enfant (3 à - 16 ans) - hors communauté de communes	34,00 €

VENTES ANNEXES

VTT	Clients ext.	Clients camping
VTT 1 jour	13,50 €	11,50 €
VTT 1/2 jour	10,50 €	7,50 €
VTT 1 heure	4,50 €	3,50 €
VTT jour supplémentaire	11,50 €	10,50 €
Disc-golf		
location du Kit 5 frisbees + sac	5,00 €	
remplacement d'un frisbee	15,00 €	
remplacement moni frisbee marqueur	10,00 €	
remplacement d'un sac, porte frisbee	20,00 €	
Mini-golf		
location d'une canne + balle + fiche score - Adulte / Enfant	4,00 €	
location d'une canne + balle + fiche score - Groupe enfants (centre de loisirs - de 14 ans)	3,00 €	
balle perdue	2,00 €	
remplacement d'une canne de golf	30,00 €	
Pain et viennoiseries		
baguette	1,25 €	
flûte	1,70 €	
pain nordique	1,90 €	
pain complet	1,85 €	
croissant	1,05 €	
pain au chocolat	1,10 €	

AUTRES

Stand de forain (vin - légumes...)	valable pour la saison	0,00 €	
Forfait petit Stand fête (ballons...)	valable pour 1 jour	100,00 €	
Forfait gros Stand forain fête	valable pour 1 jour	300,00 €	Accusé de réception en préfecture 004-200070555-20221121-20221121-10DCC-DE Date de télétransmission : 01/12/2022 Date de réception préfecture : 01/12/2022

Location du chapiteau + électricité	valable pour 1 jour	120,00 €
Location 1 table + 2 bancs	valable pour 1 jour	5,00 €
Location sanitaire pour manifestation	valable pour 1 jour	50,00 €
Accès au fluide pour manifestation	valable pour 1 jour	50,00 €
mise à disposition conteneur poubelle		19,30 €
réservation animation avec partenaire extérieur adultes		10,00 €
réservation animation avec partenaire extérieur enfants		5,00 €
prestation d'encadrement d'activités sportives au profit de scolaires		200,00 €
Location de terrain pour salon /showroom (exemple salon du camping-car) 5 jours maxi		2 000,00 €

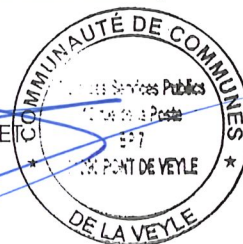
Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité avec une abstention,

ADOpte les tarifs 2023 susmentionnés applicables à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

AUTORISE le Président à signer cette délibération, et à entreprendre toutes démarches et signer tous documents nécessaires à son exécution.

Certifié exact et pour extrait conforme,
Le Président,

Christophe GREFFET



Certifié exécutoire

Affiché le : 01/12/22

Transmis en Préfecture le : 01/12/22

Voies et délais de recours : En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, la juridiction administrative ne peut être saisie que par voie de recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20221121-20221121-10DCC-DE
Date de télétransmission : 01/12/2022
Date de réception préfecture : 01/12/2022